

Image not found or type unknown



## Téléphone sous scellé

Par **Téo72**, le **11/07/2024** à **21:04**

Bonjour, j'ai mon téléphone qui a été placé sous scelles et après le jugement il m'on dit confiscation car il a servi sur les fait qui me sont reprochés mais j'aimerais savoir si j'ai possibilité de le récupérer ou simplement mes données car elle sont importantes. Merci

Par **Marck.ESP**, le **11/07/2024** à **22:27**

Bienvenue sur LegaVox

Le procureur ou le juge d'instruction examinera votre demande et décidera si la restitution est possible. Si l'objet est encore nécessaire à l'enquête, la restitution peut être refusée ou différée.